

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION UNIQUE
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

-oOo-

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR
Séance du 6 FEVRIER 2024 à 19h30
à la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 31 janvier 2024

Membres élus..... : 13
Membres en fonction..... : 13
Membres présents : 10
Absents avec Procurations : 0
Absents : 3

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président

En présence de :

ANTONI Marc, HUBER Christelle, Vice-Présidents,
BALBIERER Nadia, KIEFER Geneviève, KLEINKLAUS Céline, MACHRIS
Véronique, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis
(suppléant), WUST Michaël,

Absents excusés : KRIOFF Sébastien, Vice-Président, CAMOLLI Brigitte,
COUSANDIER Daniel (suppléant), LIEBGOTT Laurence (suppléant),
MITTELHAEUSER Anne, OPFERMANN Laura (suppléant).

Etait en outre présent(e) : Béatrice HOLTZMANN, DGS de la commune de
Roeschwoog

OBJET : DELIBERATION 2024/02/06 – 01 : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

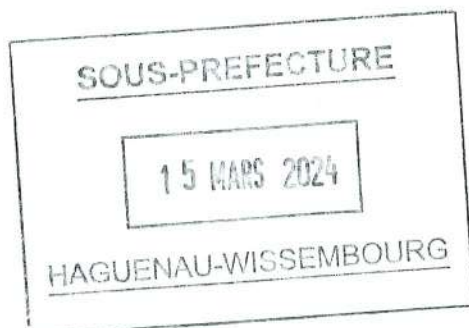
DESIGNE Geneviève KIEFER, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme

Roeschwoog, le 20 février 2024

Le Président,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION UNIQUE
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

-oOo-

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR
Séance du 6 FEVRIER 2024 à 19h30
à la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 31 janvier 2024

Membres élus..... : 13
Membres en fonction..... : 13
Membres présents : 10
Absents avec Procurations : 0
Absents : 3

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président

En présence de :

ANTONI Marc, HUBER Christelle, Vice-Présidents,
BALBIERER Nadia, KIEFER Geneviève, KLEINKLAUS Céline, MACHRIS
Véronique, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis
(suppléant), WUST Michaël,

Absents excusés : KRILOFF Sébastien, Vice-Président, CAMOLLI Brigitte,
COUSANDIER Daniel (suppléant), LIEBGOTT Laurence (suppléant),
MITTELHAEUSER Anne, OPFERMANN Laura (suppléant).

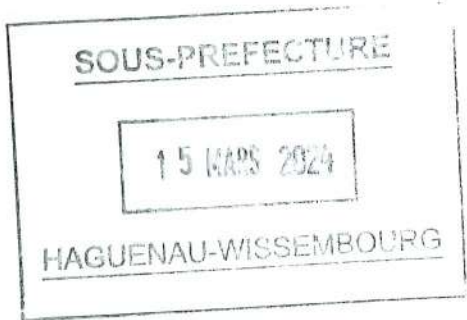
Etait en outre présent(e) : Béatrice HOLTZMANN, DGS de la commune de
Roeschwoog

OBJET : DELIBERATION 2024/02/06 – 02 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023 a été transmis par mél du 2 février 2024.

En l'absence d'observations, le Président soumet ce procès-verbal à l'approbation des membres.

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023.



Pour extrait conforme

Roeschwoog, le 20 février 2024

Le Président,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION UNIQUE
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR**

**Séance du 6 FEVRIER 2024 à 19h30
à la Mairie de Roeschwoog**

SOUS-PREFECTURE

15 JANV 2024

ROESCHWOOG

Convocation le : 31 janvier 2024

Membres élus..... : 13
Membres en fonction..... : 13
Membres présents : 10
Absents avec Procurations : 0
Absents : 3

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président

En présence de :

ANTONI Marc, HUBER Christelle, Vice-Présidents,
BALBIERER Nadia, KIEFER Geneviève, KLEINKLAUS Céline, MACHRIS
Véronique, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis
(suppléant), WUST Michaël,

Absents excusés : KRIOFF Sébastien, Vice-Président, CAMOLLI Brigitte,
COUSANDIER Daniel (suppléant), LIEBGOTT Laurence (suppléant),
MITTELHAEUSER Anne, OPFERMANN Laura (suppléant).

Était en outre présent(e) : Béatrice HOLTZMANN, DGS de la commune de
Roeschwoog

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/06 – 03 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET CONSTATATION DU
COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Le Président Michel LORENTZ présente le compte administratif de l'année 2023, en donnant les explications concernant les sommes inscrites tant en recettes qu'en dépenses.

Il précise que le compte administratif, l'annexe explicative et un extrait du compte de gestion de l'exercice ont été transmis aux membres du Comité directeur par mél du 2 février 2024.

Il indique que le Compte administratif est concordant avec le Compte de gestion établi par le Trésorier, puis il se retire pour l'adoption de ce point (*sortie de séance à 19h58*).

M. Marc ANTONI, Vice-président du SIVU RPU, prend la présidence de la séance et propose au Comité directeur l'adoption du compte administratif de l'exercice 2023.

Vu la présentation du compte administratif (cf. annexe jointe)

Vu les explications du Président

Le Comité directeur, en l'absence du Président, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention,

AFFIRME avoir constaté les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par M. Emmanuel ROUX, Trésorier du SIVU RPU ;

APPROUVE le compte administratif 2023 arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-167 579.34 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	166 082.89 €
<i>Déficit de fonctionnement de l'exercice 2023</i>	<i>-1 496.45 €</i>
<i>Excédent de fonctionnement 2022 reporté</i>	<i>89 775.64 €</i>
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	88 279.19 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-48 439.81 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	25 234.56 €
<i>Déficit d'investissement de l'exercice 2023</i>	<i>-23 205.25 €</i>
<i>Déficit d'investissement 2022 reporté</i>	<i>-9 489.48 €</i>
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-32 694.73 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	-4 591.36 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2022 restes à réalisés déduits	-37 286.09 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	55 584.46 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	50 993.10 €

PRECISE que ce document n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

ANNEXE - PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SIVU RPU EXERCICE 2023

Le compte administratif représente un véritable bilan financier, permettant d'établir une analyse financière tout en appréciant l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

La présente présentation est brève et synthétique. Elle retrace les informations financières essentielles. Celle-ci est jointe au compte administratif et est établie conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités locales.

PRESENTATION DES RESULTATS

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-167 579.34 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	166 082.89 €
<i>Déficit de fonctionnement de l'exercice 2023</i>	<i>-1 496.45 €</i>
<i>Excédent de fonctionnement 2022 reporté</i>	<i>89 775.64 €</i>
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	88 279.19 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-48 439.81 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	25 234.56 €
<i>Déficit d'investissement de l'exercice 2023</i>	<i>-23 205.25 €</i>
<i>Déficit d'investissement 2022 reporté</i>	<i>-9 489.48 €</i>
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-32 694.73 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	-4 591.36 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2022 restes à réalisés déduits	-37 286.09 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	55 584.46 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	50 993.10 €

VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	167 579,34	O	166 082,89
	Section d'investissement	B	48 439,81	H	25 234,56
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	89 775,64
	Report en section d'investissement (001)	D	9 489,48	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	225 508,63	= O+H+I+J	281 093,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 591,36	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 591,36	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	167 579,34	= O+I+K	255 858,53
	Section d'investissement	= B+D+F	62 520,65	= H+J+L	25 234,56
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	230 099,99	= O+H+I+J+K+L	281 093,09

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
		0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
		4 591,36	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
18	Opération d'équipement n° 18	4 591,36	
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	103 970,00	94 388,86	0,00	0,00	9 581,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	63 370,00	49 257,16	0,00	0,00	14 112,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 400,00	16 702,37	0,00	0,00	1 697,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		187 740,00	162 348,39	0,00	0,00	25 391,61
66	Charges financières	5 715,00	5 214,47	0,00	0,00	500,53
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	20,00	16,48			3,52
022	Dépenses imprévues	15 525,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		210 500,00	167 579,34	0,00	0,00	42 920,66
023	Virement à la section d'investissement (2)	44 000,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		44 000,00	0,00			44 000,00
TOTAL		254 500,00	167 579,34	0,00	0,00	86 920,66
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(B) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaines et ventes div	7 090,00	8 400,57	0,00	0,00	-1 400,57
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	120 392,00	120 392,04	0,00	0,00	-0,04
75	Autres produits de gestion courante	37 307,36	37 290,28	0,00	0,00	17,08
Total des recettes de gestion courante		164 689,36	166 082,89	0,00	0,00	-1 383,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25,00	0,00	0,00	0,00	25,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		164 724,36	166 082,89	0,00	0,00	-1 358,53
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		164 724,36	166 082,89	0,00	0,00	-1 358,53
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(C) 89 775,64				

En fonctionnement, il est relevé :

- que les charges de personnel représentent près de 29,4 % (en 2022 : 43,23 %) des dépenses réelles de fonctionnement et les charges à caractère général s'élèvent à 56,32 % (en 2022 : 42,35 %) des dépenses réelles de fonctionnement.

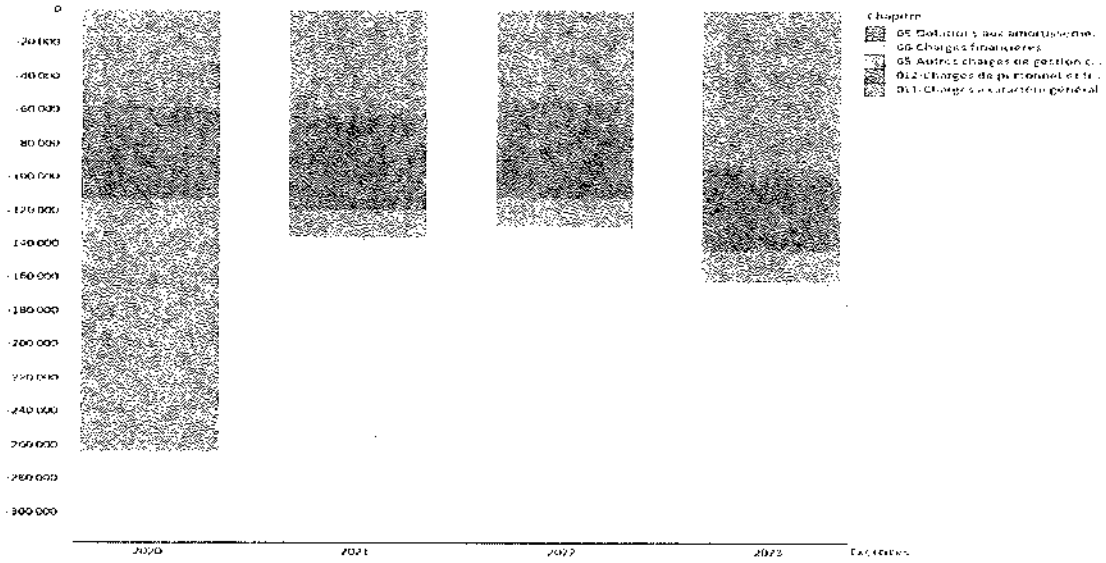
Cette évolution s'explique par le départ à la retraite d'un agent titulaire et son remplacement par une société prestataire de nettoyage, énergie utilisée pour le chauffage du bâtiment scolaire.

Par ailleurs, le coût du gaz avait sur 6 mois été très élevé.

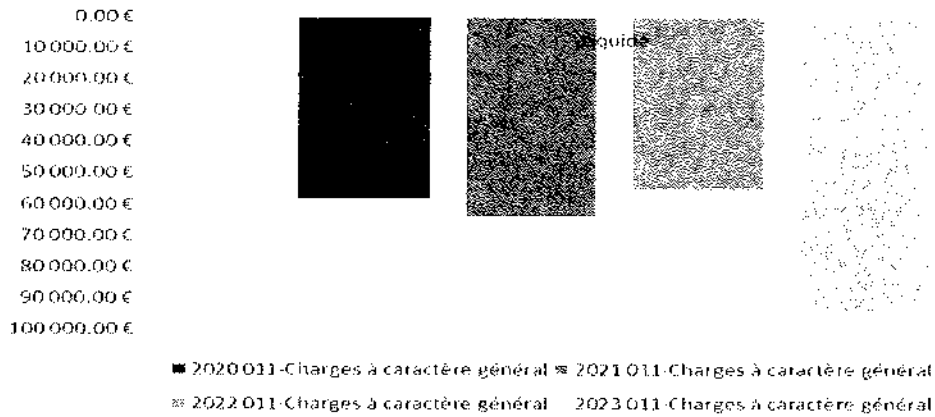
- que les indemnités totales versées au Président en 2023 s'élèvent à 8429,81 €.
- que le total des charges de gestion des services constitue la majeure partie des dépenses de fonctionnement (97 %)
- que les participations communales au niveau des recettes du SIVU s'élève à 72,25 % environ des recettes. Les autres recettes proviennent du loyer et du remboursement des charges versés par l'AGF du Bas-Rhin, délégataire de la Commune de Roeschwoog pour le service périscolaire et du FCTVA.

Le montant des indemnités (brutes) versées en 2023 au Président s'élève à 8 429,81 €.

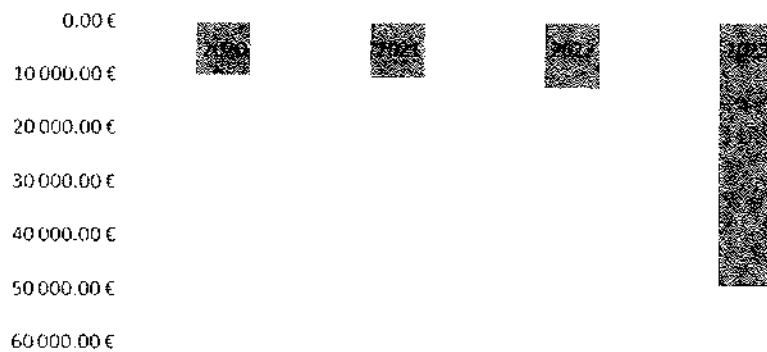
Evolution des dépenses de fonctionnement – exercice 2020 à 2023



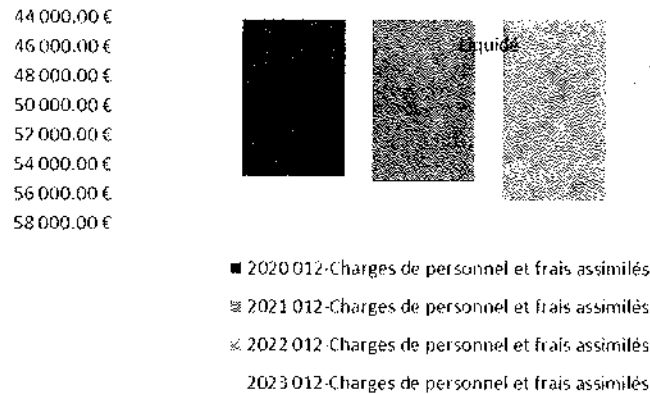
SIVU RPU - Dépenses de fonctionnement
Charges à caractère général - chapitre 011
Evolution de 2020 à 2023



SIVU RPU - Dépenses de fonctionnement
Evolution de la charge de l'énergie et de
l'électricité - compte 60612



SIVU RPU - dépenses de fonctionnement
Charges de personnel - chapitre 012
Evolution de 2020 à 2023



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	33 830,00	15 533,75	4 591,36	13 704,89
	Total des dépenses d'équipement	33 830,00	15 533,75	4 591,36	13 704,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 910,00	32 806,06	0,00	3,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
820	Dépenses Imprévues	1 000,52			
	Total des dépenses financières	33 910,52	32 906,06	0,00	1 004,46
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	67 740,52	48 439,81	4 591,36	14 709,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	67 740,52	48 439,81	4 591,36	14 709,35
	Pour information	(2) 9 489,48			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (2)	5 000,00	4 200,00	0,00	800,00
16	Opération d'équipement n° 16 (2)	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (2)	14 830,00	9 443,53	4 591,36	795,11
19	Opération d'équipement n° 19 (2)	5 000,00	1 890,22	0,00	3 109,78
	Total des dépenses d'équipement	33 830,00	15 533,75	4 591,36	13 704,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	32 910,00	32 906,06	0,00	3,94
1641	Emprunts en euros	32 910,00	32 906,06	0,00	3,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,52			
	Total des dépenses financières	33 910,52	32 906,06	0,00	1 004,46
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	67 740,52	48 439,81	4 591,36	14 709,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	67 740,52	48 439,81	4 591,36	14 709,35
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	9 489,48			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 995,52	0,00	0,00	7 995,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 995,52	0,00	0,00	7 995,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 215,00	2 215,08	0,00	-0,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	23 019,48	23 019,48	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	25 234,48	25 234,56	0,00	-0,08
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	33 230,00	25 234,56	0,00	7 995,44
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	44 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	44 000,00	0,00		44 000,00
	TOTAL	77 230,00	25 234,56	0,00	51 995,44

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	7 995,52	0,00	0,00	7 995,52
1641	Emprunts en euros	7 995,52	0,00	0,00	7 995,52
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 995,52	0,00	0,00	7 995,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 234,48	25 234,56	0,00	-0,08
10222	FCTVA	2 215,00	2 215,08	0,00	-0,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 019,48	23 019,48	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		25 234,48	25 234,56	0,00	-0,08
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		33 230,00	25 234,56	0,00	7 995,44
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	44 000,00			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		44 000,00	0,00		44 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 000,00	0,00		44 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		77 230,00	25 234,56	0,00	51 995,44
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

En investissement, les principales dépenses concernaient le versement du solde de la mission relative aux travaux de remplacement de la chaudière de l'école, du remplacement de matériel informatique, de l'acquisition d'un réfrigérateur (salle des professeurs) et du remplacement d'un chauffe-eau.

La charge de la dette (remboursement du capital) relative à la construction du groupe scolaire et au remplacement de la chaudière fioul par une chaudière au gaz s'est élevée à 32 906,06 €.

Les recettes d'investissement proviennent du fonds de compensation de la TVA (2215,08 €) et des excédents de fonctionnement capitalisés (23 019,48 €).

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

COMPTES ADMINISTRATIFS	2020	2021	2022	2023
Participation Communes	229 000.00 €	74 000.00 €	150 000.00 €	120 000.00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	299 008.30 €	115 560.34 €	194 810.12 €	166 082.89 €
Charges de personnel	54 767.18 €	55 104.22 €	56 366.09 €	49 257.16 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers compte 66111)	263 808.74 €	136 151.63 €	125 171.33 €	162 364.87 €
Marge brute (recette FCT - dépenses FCT)	35 199.56 €	- 20 591.29 €	69 638.79 €	3 718.02 €
Frais financiers (compte 66111)	1 384.33 €	1 294.60 €	1 317.52 €	5 214.47 €
Epargne brute (marge brute - frais financiers)	33 815.23 €	- 21 885.89 €	68 321.27 €	- 1 496.45 €
Remboursement capital de la dette (1641)	22 432.97 €	22 522.70 €	34 565.73 €	32 906.06 €
Epargne nette (epargne brute - capital dette)	11 382.26 €	- 44 408.59 €	33 755.54 €	- 34 402.51 €
Report d'investissement de l'année précédente	- 25 429.05 €	- 37 436.79 €	84 311.77 €	- 9 489.48 €
Recettes réelles d'investissement	29 631.31 €	157 774.49 €	9 444.06 €	25 234.56 €
Total recettes investissement (report N-1 + recettes réelles d'investissement)	4 202.26 €	120 337.70 €	93 755.83 €	15 745.08 €
Capacité d'investissement (épargne nette + recettes totales IVT)	15 584.52 €	75 929.11 €	127 511.37 €	- 18 657.43 €
Résultat de clôture	70 257.22 €	132 683.10 €	103 305.64 €	55 584.46 €

DETTE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes à l'échéance du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Prêt d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux sous-jacent					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					729 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					729 000,00									
63001610341	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	12/07/2004		01/02/2005	600 000,00	V	EURIBOR	3,010	2,817		A	X Echéance constante		A-1
85291153747	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	04/10/2021		31/01/2022	129 000,00	F		0,300	0,026		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		353 634,30					32 906,06	5 214,47	0,00	98,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		353 634,30					32 906,06	5 214,47	0,00	98,18
63001610341		0,00	A-1	267 082,23	10,76	V	EURIBOR	2,817	21 159,93	4 090,95	0,00	0,00
85291153747		0,00	A-1	95 572,07	7,53	F		0,839	11 746,03	623,52	0,00	98,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		353 634,30					32 906,06	5 214,47	0,00	98,18

CHARGES REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Objet du prêt	Organisme prêteur	Montant prêt	Durée en années	Année de mobilisation	Fin de remboursement	Taux	Taux	Restant dû 2023	Remboursement 2023 Intérêts	Remboursement 2023 Capital	Charge totale 2023	Restant dû 2024	Remboursement 2024 Intérêts	Remboursement 2024 Capital	Charge totale 2024
Ecole Intercommunale André Weckmann	Crédit Agricole	600 000,00 €	30	2004	01/09/2034	01/09/2023 1,65 %	01/09/2024 4,75 %	257 082,22 €	4 590,95 €	21 156,58 €	25 747,83 €	238 746,82 €	12 211,41 €	18 933,40 €	30 544,81 €
Système de chauffage gaz + remplacement luminaires	Crédit Agricole	120 000,00 €	10	2021	31/10/2031	20/10/2021 0,60%		109 321,15 €	621,52 €	13 718,08 €	12 372,60 €	96 572,07 €	552,68 €	11 819,72 €	12 372,60 €
								365 403,37 €	5 212,47 €	34 874,66 €	38 120,43 €	238 746,82 €	12 211,41 €	18 933,40 €	30 544,81 €

Il est à noter l'augmentation du taux du prêt à taux variable (bâtiment de l'école) qui est passé de 0,20 % en 2022, à 1,65 % en 2023 et qui passera en 2024 à 4,75 %.

AIDES FINANCIERES VERSEES PAR LE SIVU RP

6 398,70 €, dont 3 790,50 € pour l'activité natation ont été versés à la Caisse de l'école.

Date Emission	N° Bord.	N° Piece	Désignation	Imputation	Tiers	N° Eng.	Montant Budg.	Montant TTC		
657361 - Caisse des Ecoles										
Dépense										
02/02/2023	5	43	ATTRIBUTION COMPTE SUBVENTION PISCINE 2022	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		1 860,00 €	1 860,00 €		
09/02/2023	6	48	SUBVENTION SORTIE OCHERSTRE PHILARMONIQUE	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		233,20 €	233,20 €		
11/05/2023	23	114	AVANCE SUBVENTION CONVENTION CLASSES D'EAU	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		844,80 €	844,80 €		
23/08/2023	36	187	RESTE A PAYER SUBVENTION CLASSE EAU ANNEE 21	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		272,80 €	272,80 €		
23/08/2023	36	188	SOLDE SUBVENTION PISCINE ANNEE 2022-2023	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		714,00 €	714,00 €		
24/08/2023	37	189	SUBVENTION PARIS - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		50,60 €	50,60 €		
24/08/2023	37	190	SUBVENTION SORTIE HEIDELBERG DU 23 AU 28 JUIN	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		448,80 €	448,80 €		
04/10/2023	46	228	SUBVENTION MAISON OUTRE FORET DU 19/08/2023	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		44,00 €	44,00 €		
17/10/2023	48	242	AVANCE SUBVENTION PISCINE ANNEE SCOLAIRE 202	D 65736165	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		1 930,50 €	1 930,50 €		
Total Dépense : 657361 - Caisse des Ecoles							Total Budgétisé	7 000,00 € Total Réalisé	6 398,70 €	6 398,70 €
								Différence	601,30 €	

PARTICIPATION DES COMMUNES AU BUDGET DE L'EXERCICE 2023

SIVU
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED

PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DEPENSES DU SIVU 2023

Participation demandée aux communes : 120 000 €

Participation à l'investissement : 81 290 €

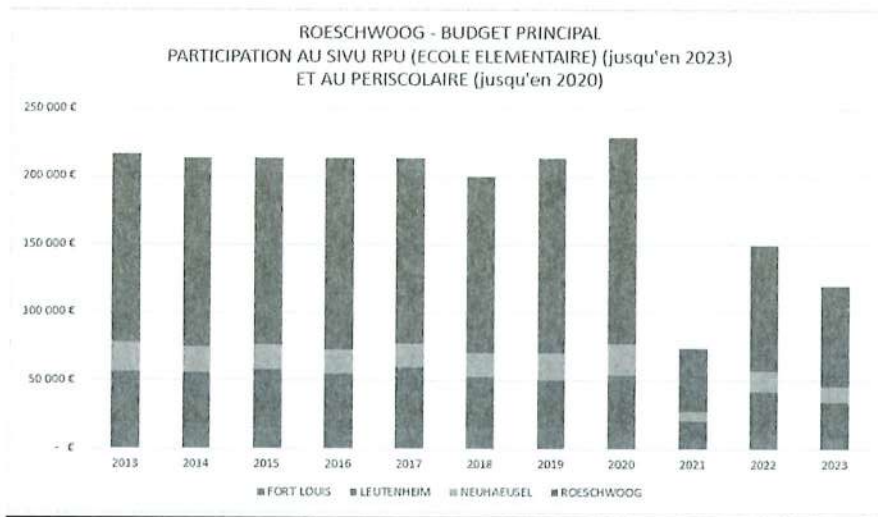
Contribution au fonctionnement : 38 710 €

	EFFECTIFS	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	POPULATION 2023 (source INSEE)	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION
FORT LOUIS	11	2 418,38 €	290	6 104,12 €	8 522,50 €
LEUTENHEIM	38	6 357,84 €	840	17 680,08 €	24 037,92 €
NEUHAEUSEL	14	3 079,20 €	398	8 377,37 €	11 456,57 €
ROESCHWEGG	113	24 858,58 €	1324	49 129,62 €	73 988,20 €
TOTAL	176	36 710,00 €	3862	81 290,09 €	120 000,00 €

Pour mémoire effectifs de l'exercice scolaire 2022/2023 : 204 élèves

Participations communales

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	% de participation	% de population
FORT LOUIS	18 635 €	17 751 €	15 350 €	13 891 €	15 163 €	15 082 €	16 074 €	19 793 €	6 020 €	11 964 €	8 523 €	7,10%	7,51%
LEUTENHEIM	38 260 €	38 461 €	43 090 €	41 381 €	44 679 €	36 588 €	24 817 €	35 026 €	14 611 €	30 455 €	26 039 €	21,70%	21,75%
NEUHAEUSEL	21 577 €	18 737 €	18 068 €	17 365 €	17 510 €	18 160 €	19 737 €	22 546 €	7 259 €	15 507 €	11 457 €	9,52%	10,35%
ROESCHWEGG	138 289 €	139 051 €	137 492 €	141 513 €	136 649 €	129 170 €	149 312 €	151 635 €	46 120 €	92 074 €	75 981 €	61,65%	60,49%
Participation:	216 761 €	214 000 €	214 000 €	214 000 €	214 000 €	200 000 €	214 000 €	229 000 €	74 000 €	150 000 €	120 000 €	100%	100%



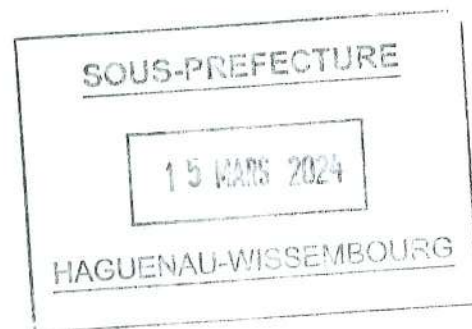
Pour extrait conforme

Roeschwoog, le 20 février 2024



Le Président
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION UNIQUE
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR
Séance du 6 FEVRIER 2024 à 19h30
à la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 31 janvier 2024

Membres élus..... : 13
Membres en fonction..... : 13
Membres présents : 10
Absents avec Procurations : 0
Absents : 3

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président

En présence de :

ANTONI Marc, HUBER Christelle, Vice-Présidents,
BALBIERER Nadia, KIEFER Geneviève, KLEINKLAUS Céline, MACHRIS
Véronique, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis
(suppléant), WUST Michaël,

Absents excusés : KRILOFF Sébastien, Vice-Président, CAMOLLI Brigitte,
COUSANDIER Daniel (suppléant), LIEBGOTT Laurence (suppléant),
MITTELHAEUSER Anne, OPFERMANN Laura (suppléant).

Etait en outre présent(e) : Béatrice HOLTZMANN, DGS de la commune de
Roeschwoog

OBJET : DELIBERATION 2024/02/06 – 04 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Résultats de clôture de l'exercice 2023 :

➤	Excédent de fonctionnement	:	+	88 279,19 €
➤	Déficit d'investissement	:	-	32 694,73 €
➤	Restes à réaliser dépenses :		-	4 591,36 €
➤	Restes à réaliser recettes :			0,00 €



Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE D'AFFECTER les résultats du Compte Administratif 2023 comme suit :

➤	D001 : Déficit d'investissement reporté	:	-	32 694,73 €
➤	1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :		+	37 286,09 €
➤	R002 : Excédent de fonctionnement reporté	:	+	50 993,10 €



Pour extrait conforme

Roeschwoog, le 20 février 2024

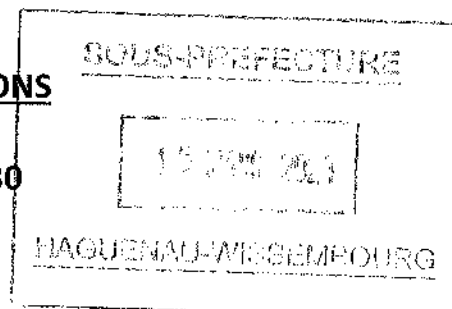
Le Président
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION UNIQUE
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

-oOo-

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR
Séance du 6 FEVRIER 2024 à 19h30
à la Mairie de Roeschwoog**



Convocation le : 31 janvier 2024

Membres élus..... : 13
Membres en fonction..... : 13
Membres présents : 10
Absents avec Procurations : 0
Absents : 3

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président

En présence de :

ANTONI Marc, HUBER Christelle, Vice-Présidents,
BALBIERER Nadia, KIEFER Geneviève, KLEINKLAUS Céline, MACHRIS
Véronique, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis
(suppléant), WUST Michaël,

Absents excusés : KRILOFF Sébastien, Vice-Président, CAMOLLI Brigitte,
COUSANDIER Daniel (suppléant), LIEBGOTT Laurence (suppléant),
MITTELHAEUSER Anne, OPFERMANN Laura (suppléant).

Etait en outre présent(e) : Béatrice HOLTZMANN, DGS de la commune de
Roeschwoog

OBJET : DELIBERATION 2024/02/06 – 05 : APPROBATION DE LA PARTICIPATION DU SIVU RPU A LA SANTE ET A LA PREVOYANCE DE SES AGENTS

Le SIVU RPU a adhéré à la convention de participation mutualisée en santé complémentaire établie avec le Centre de gestion au 1^{er} janvier 2019, ainsi qu'à la convention de participation mutualisée pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le contrat en santé complémentaire a subi une augmentation de 11,9 % sur l'ensemble des garanties à compter du 1^{er} janvier 2024.

Il en est de même pour la convention Prévoyance impactée par une augmentation tarifaire de 16,5 % pour l'ensemble de ses garanties.

La participation financière du SIVU pour la complémentaire santé et pour le risque prévoyance aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité s'établit actuellement comme suit :

Montant et modalités de participation en matière de santé complémentaire pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité depuis le 1^{er} août 2023 :

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :

132 € par an par agent soit 11 € par mois

+72 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 6 € par mois

+24 € par an par enfant à charge soit + 2 € par mois

264 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 22 € par mois.

Montants et modalités de participation pour le risque prévoyance aux fonctionnaires, agents de droit public et de droit privé en activité depuis le 1^{er} août 2023 :

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :

Le montant unitaire de participation par agent est de 18 € mensuel.

Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 18 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

Le Président propose l'augmentation de la participation financière de la Commune aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité comme suit :

Pour la complémentaire santé

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

156 € par an par agent soit 13 € par mois

+84 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 7 € par mois

+36 € par an par enfant à charge soit + 3 € par mois

300 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 25 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :

Le montant unitaire de participation par agent est de 21 € mensuel.

Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 21 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

Entendu l'exposé du Président

Vu la décision de principe du Comité directeur du 12 décembre 2023 d'augmentation de la participation financière en santé et en prévoyance

Vu les avis du Comité social technique des 11 novembre 2023 et 23 janvier 2024

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les augmentations de la participation financière de la Commune aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité à compter du 1^{er} mars 2024 comme proposé ci-dessus :

Pour la complémentaire santé

- c. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- d. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

156 € par an par agent soit 13 € par mois

+84 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 7 € par mois

+36 € par an par enfant à charge soit + 3 € par mois

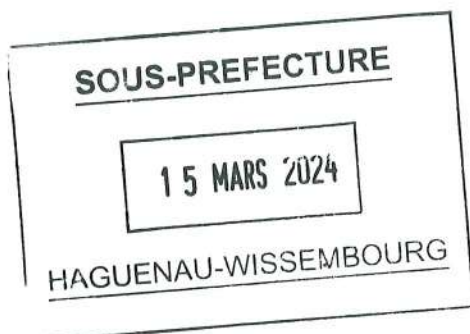
300 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 25 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- c. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- d. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :

Le montant unitaire de participation par agent est de 21 € mensuel.

Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 21 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.



Pour extrait conforme

Roeschwoog, le 20 février 2024

Le Président,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Geneviève KIEFER